



Commune de Mennecy

Comité partenarial de suivi et d'évaluation

Réunion du 22 Janvier 2019 –Compte rendu

Présents :

Jouda PRAT	Adjoint au Maire : Développement Durable, Agenda 21, Emploi, affaires sociales et travaux
Anne-Marie DOUGNIAUX	Adjoint au Maire : Urbanisme, Hygiène et salubrité, Assainissement
Jean-François POITVIN	Association ADEMO – Président
Christian PAUMIER	Association ASEC - Président
Isabelle THIROUIN	Département- Chargée de Mission au développement durable
B. DURAND-MENNESSON	DDT - Service droit des sols et construction durables
Delphine VAILLANT	Ville de Mennecy Adjointe Administrative Agenda 21

Excusés :

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT	Maire
Moric LATASTE	Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE) chargé de mission
Xavier DUGOIN	Président du SIARCE/SIREDOM
Christian SUZANNE	Collège de Villeroy Principale
Alain MOREAU	Lycée MARIE LAURENCIN Proviseur
Sylvain DANTU	Ville de Mennecy Directeur des Services Municipaux
Jean-Marc MARILLER	Ville de Mennecy Responsable Agenda 21, Ecologie Urbaine

Absents :

Annie PIOFFET	Adjoint au Maire : Sports, Vie associative, Jumelage, Expositions
Claude GARRO	Adjoint au Maire : Finances, Finances, Sécurité et Prévention
Patrick LEGRIS	Conseiller Municipal : Conseil Municipal des Enfants, Suivi des Animations événementielles et Jumelage
Julien SCHENARDI	Conseiller Municipal : Suivi des logements insalubres - Relations avec les bailleurs
Jean-Stéphane MARTIN	Conseiller Municipal
Astrid Balsa	Conseillère Municipale déléguée au suivi de l'Agenda 21 et du C.M.E.
Nicolas GIRARDOT	Unité Territoriale Ouest Essonne Dourdan
Virginie SIMARD	Représentant la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne
Dominique GANON	Région Ile-de-France Direction de l'environnement /Pôle Cohésion Territoriale
Pierre-Olivier VIAC	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCIE)
Rachel SIMON	SIREDOM chargée des opérations de prévention des déchets
Nathalie PARIS-LECOMTE	Association SESAME Directrice
Jacqueline BOUCHERY	Mennecy Echange BONI Présidente représentante de l'Association Mennecy Echange BONI

Ordre du jour:

- 1) Reconnaissance Agenda 21 de France
- 2) Etat et taux général d'avancement de l'Agenda 21
- 3) Actions à annuler:

- **Action n° 9** : Organiser une journée sans voitures
- **Action n°36** : Créer une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

4) Sept actions à évaluer:

- **Action n° 4**: Développer les zones à limitation de vitesse (Zones 30, Zones 20 ou Zones de rencontre)
- **Action n°14**: Développer les actions intergénérationnelles
- **Action n°19**: Soutenir et encourager des projets pédagogiques en matière de jardinage et de potager
- **Action n°25**: Créer des jardins familiaux à l'initiative de la ville ou d'associations
- **Action n°39**: Développer le Zéro Phyto sur le territoire
- **Action n°40**: Mieux communiquer sur les actions de valorisation des espaces naturels
- **Action n°42**: Développer une politique de valorisation des espaces naturels et de préservation des espèces animales

5) Conseil Municipal des Enfants :

- **2015** : Gaspillage alimentaire, **2016** : Le réchauffement climatique-Visite du Parc naturel régional du Gâtinais Français exposition lors de la semaine du développement durable, **2017** : Les zones humides et leurs fonctions, **2018** : Notre amie l'abeille-Exposition concernant le Jardin d'Essences du Grand Paris Sud (Courcouronnes), **2019** : travail en ateliers avec un illustrateur concernant la création d'une bande dessinée ayant pour thème : Protéger et bien gérer nos ressources naturelles (exemple: l'eau)

6) Trophée Eco-Maires

7) Relations internationales: Délégation roumaine, Partenariat avec Occhiobello (produits phytosanitaires)

8) Adhésion à la Charte régionale de la Biodiversité et adoption d'un plan d'action

9) Création du Verger de Mennecey

10) Obtention de la Fleur verte

Début de la réunion :

Madame PRAT accueille et remercie les participants pour leur présence. Elle rappelle le dispositif de reconnaissance de l'agenda 21. La ville de Mennecey a été reconnue le 29 octobre 2015, parmi 41 candidates dont cinq ont été retenues, quatre d'entre elles sont des pépites, Mennecey en fait partie, notamment pour la démarche participative, qui a emmené la ville à avoir le prix éco-maire. La ville s'est vue recevoir un diplôme de reconnaissance et a été invitée à participer aux appels à projets du Ministère.

S'ensuit le déroulé de la présentation (joint au compte-rendu).

Echanges :

Mr PAUMIER (ASEC) : Pourquoi deux actions ont-elles été annulées, la n°9 et la n°36 ?

Mme PRAT : Pour l'action N° 9, la police municipale et le Centre technique municipal ont déconseillé la mise en place de l'action pour des raisons de sécurité à cause des problèmes de sorties de garages. La PM a proposé de situer l'action du côté du stade Jean-Jacques Robert. Le comité de pilotage a décidé d'annuler l'action car cela aurait été un non-sens de ne pouvoir appliquer l'action sur une grande partie de la ville.

Mr PAUMIER (ASEC) : Beaucoup de communes organisent ce type de manifestation, avec les mêmes contraintes, ce type d'opérations fait la promotion de l'utilisation du vélo et des moyens de déplacement doux.

Mme THIROUIN du CD et Mme DURAND MENNESSON de la DDT indiquent que ce type d'événement est souvent dans le cadre d'un « one-shot », sur la semaine ou la quinzaine du développement durable, qu'il est plus facile de préparer les riverains par une bonne communication, notamment dans le cas du réchauffement climatique, et que chaque contexte est particulier.

Mr POITVIN (Eaux et Fontaines de Mennecey) : sur la suppression de l'action n° 36 (AVAP), il souligne qu'il est dommage de ne pas avoir été au bout de l'action et que la délimitation du périmètre de 500 m n'est pas idéale.

Mme PRAT :

Une délibération du 16 décembre 2011, a approuvé la transformation de la procédure d'élaboration de la ZPPAUP en AVAP sur le centre-ville de Mennecey mais le 4 mars 2016, il a été demandé au Conseil municipal de rapporter la délibération du 16 décembre 2011 et d'inclure dans le PLU la valorisation du centre-ville: préserver les fronts bâtis denses et les cœurs d'îlots paysagers et jardiniers. Quant à la qualité architecturale du bâti, elle est assurée avec des recommandations intégrées aux règlements de la zone UAa et UAb.

Remarques/Observations/précisions :

Les actions à court terme :

Mme PRAT : Beaucoup d'actions ont été réalisées, mais la mise en œuvre des actions est longue. La durée de la mise en œuvre est en principe de 3 ans, toutefois, les contraintes budgétaires et la recherche des subventions (Départementales et Régionales) augmentent la durée de réalisation des actions.

Actions avec évaluations faites : 4

Actions réalisées avec évaluation à programmer : 12

Actions en cours : 4

Actions inscrites non programmées : 4

Les actions à moyen terme : 25

Action avec évaluation faite : 1

Actions réalisées avec évaluation à programmer : 6

Actions en cours : 13

Actions inscrites non programmées : 4

Lors du prochain comité de pilotage, il y aura 12 actions à évaluer. Cela va permettre de rebondir sur l'évaluation stratégique. Le Ministère insiste sur l'évaluation stratégique

Les actions à long terme: 7 actions et zéro non programmée, 4 sont en cours, 2 ont été réalisées et seront bientôt évaluées.

Mme PRAT : Sur les 65 actions programmées, 27 sont réalisées, soit 42 %,

Action N°4 : Développer les zones à limitation de vitesse

Mme PRAT : présente tous les travaux réalisés depuis 2014 dans tous les quartiers de la ville.

Mr POITVIN (Eaux et Fontaines de Mennecey) : indique, à propos de la rue de la Fontaine, que des consultations auprès des riverains, des plans, des présentations, ont été réalisés pour améliorer la circulation, et qu'il n'y a pas eu de retour de la mairie, la question revient régulièrement, sans effet.

Action N°14 : Développer des actions intergénérationnelles

Mme PRAT : La ville de Mennecey connaît un pourcentage de personnes âgées élevé. Elle insiste sur les visites à domicile des personnes âgées assurées par un groupe de bénévoles, le Groupe Accompagn'âge, il en est de même de l'intervention dans les écoles de l'association « Lire et Faire Lire ».

Pendant la journée à la mer à 1€, contrairement aux autres villes, à Mennecey toutes les générations participent à cette journée, 500 personnes en ont bénéficié en 2018 et 1 250 depuis sa mise en place.

Mr PAUMIER (ASEC) : fait noter que l'ASEC, mène aussi des actions avec les enfants de l'école de la Verville dans la maison des Etangs (maison de retraite).

Action N° 19 : Soutenir et encourager des projets pédagogiques en matière de jardinage et de potager.

Mme Prat : Dans tous les lieux de la ville où il y a des enfants, il y a un jardin potager ou des bacs de fleurissement, ce n'est pas une simple sensibilisation, mais un investissement très important pour la commune. Les associations comme l'ASEC et les JARDINS DES QUATRES SAISONS sont très impliquées auprès des enfants de l'école de la Verville et des Myrtilles, avec la gestion de jardins potagers et la mise en place par l'ASEC d'ateliers « nature et jardinage ». Dernièrement 20 arbres ont été replantés le long de la RD191, avec la participation d'enfants des centres de loisirs. En novembre 2017, 220 arbres fruitiers ont été plantés dans le Verger de Mennecey (ancien practice de golf) avec la participation de 900 enfants des différentes écoles de Mennecey. Des prospectus sur la plantation des arbres, leur ont été distribués. Ils ont également travaillé en classe avant et après la plantation, ce qui a sensibilisé les enfants au zéro phyto.

Action N° 25 : Créer des jardins familiaux à l'initiative de la ville ou des associations

Mme PRAT : Grâce aux jardins familiaux, les notions de partage, de liens intergénérationnels, de nourriture saine, du zéro phyto, sont inculquées. Les différents contextes ont été pris en compte, par exemple : dans la résidence GAURAZ, des bacs sur pieds ont été mis en place pour permettre une meilleure accessibilité pour les personnes âgées.

Mme PRAT : Un projet de création de 15 parcelles de 80 m² chacune, sera porté par la municipalité (sur un terrain mi public/mi privé).

Mme DOUGNIAUX : la Municipalité a fait une DUP qui est contestée par le propriétaire de la partie privée. Un procès est en cours, il sera instruit au cours de l'année 2019. Le projet a deux intérêts, « du stationnement pour le cimetière, avec un détournement de la piste cyclable, qui évite la coupure de la piste et de la circulation, ainsi que la création des jardins familiaux », souligne Mme DOUGNIAUX.

Action N° 39 : Développer le Zéro Phyto sur le territoire

Mme PRAT : La ville de Mennecey est en zéro-phyto total dans les espaces publics. Elle souligne la mise en place d'un ensemble d'actions : plan de gestion différenciée et développement de solutions alternatives. Elle indique la difficulté de compréhension des riverains sur la mise en place des fauches tardives, d'où la nécessité d'installation de panneaux d'informations et de sensibilisation sur toute la commune (fauche tardive, prairie fleurie, éco-pâturage dans le parc de Villeroy).

Il y a eu également des formations des agents en charge de l'entretien des espaces verts ainsi que des élus qui se portent volontaires.

Sessions en 2016 et en octobre-décembre 2018

Mr POITVIN (Eaux et Fontaines de Mennecey) : Jusqu'à quelle hauteur peuvent monter les fauches tardives ?

Mme THIROUIN (CD) : Les fauches tardives peuvent monter très haut, ce qui demande de veiller à la sécurité routière.

Mme THIROUIN (CD) : Combien d'animaux possède la commune ?

Mme DOUGNIAUX : Il y a deux zones d'éco-pâturage dans deux bassins de rétention qui sont gérés par le SIARCE sur lesquels il y a 5 animaux.

Mme PRAT : la ville a deux zones d'éco-pâturage dans le Parc, il y a cinq animaux.

Mr POITVIN (Eaux et Fontaines de Mennecey) : Le terme éco-pâturage, n'est pas adéquat.

Mme THIROUIN (CD) : Complimente la commune, sur cette mise en place, et indique que l'entretien et l'achat d'animaux sont un gouffre financier pour certaines communes. Cela démontre de la part de la ville une volonté de mettre en place la gestion différenciée. Quant à l'implication des agents et des élus, elle est très compliquée. Elle suggère une mutualisation (la ville de Ballancourt est citée).

Dans le cadre d'opération comme « les Jardins Naturels Sensibles », elle conseille à la municipalité de communiquer sur la Charte (projet porté par le Département), pour inciter les particuliers à s'engager dans la gestion différenciée, cela dans le prolongement des actions menées par la ville sur le zéro phyto.

Mme PRAT : La ville a signé une Charte contre les perturbateurs endocriniens, elle concerne tous les services de la ville, notamment le service d'entretien ménager des bâtiments communaux et de restauration scolaire. La formation des agents à la gestion différenciée leur a permis une meilleure compréhension et une plus grande implication dans leurs tâches quotidiennes, preuve que la formation et l'information donnent des résultats.

Action N° 40 : Mieux communiquer sur les actions de valorisation des espaces naturels

L'accent est mis sur la communication de la ville pour la valorisation des espaces naturels, en particulier par un guide et un prospectus sur les ballades et sorties dans les espaces naturels de la commune, réalisés en 2018. Mme DOUGNIAUX précise que le guide a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.

Le SIARCE mène actuellement des travaux sur l'espace naturel de la Patte d'Oie, la fin est prévue en juin 2019, les passerelles seront restaurées, et la boucle de la promenade sera terminée.

Mr PAUMIER (ASEC) : Y aura-t-il un accès au site, en passant par le tracé reliant la gare à Montauger.

Mme DOUGNIAUX : Des parcelles pour la réalisation d'une liaison douce entre la gare et le domaine de Montauger ont été acquises par le Département, ce qui correspond à une bande de 5 m de large à partir du terrain Kaufman, et une parcelle privée permettant d'aller jusqu'au Domaine de Montauger. Mr PAUMIER demande si une date est connue, pour la mise en œuvre de cette réalisation, Mme THIROUIN s'informerait et transmettrait les informations dès que possible,

Le 08 février 2019, Mme THIROUIN a informée par mail : « après échanges avec mes collègues de la Direction de l'environnement et de la Direction du patrimoine, je vous confirme que l'aménagement de cette liaison douce est bien programmé pour 2019 – au 2^{ème} semestre. La 1^{ère} étape étant l'acquisition foncière des terrains afin de pouvoir, dans un 2^{ème} temps, procéder à l'aménagement de la voirie départementale ».

Action N° 42 : Développer une politique de valorisation des espaces naturels et de préservation des espèces animales.

Mme PRAT : le parc du Gâtinais et les Eaux de Paris, ont été des partenaires sur cette Action.

5) Partenariat du Club informatique et du service emploi.

Mme THIROUIN(CD) : Comme pour les demandeurs d'emplois, y a-t-il un programme de mise en place pour les personnes âgées ?

Mme PRAT : Les personnes âgées peuvent faire parties du club Informatique, elles sont nombreuses à en faire partie.

6) C.M.E. : Le réchauffement climatique – visite du parc naturel régional du Gâtinais français - Exposition lors de la semaine du développement durable.

Mme PRAT : les enfants ont travaillé sur les différents aspects de l'économie circulaire, et l'impact du réchauffement climatique, ainsi que sur la revalorisation des déchets alimentaires.

7) Relations internationales : Délégation roumaine

8) Jumelage : 2016- Le CME a présente ce qu'il a fait en matière de Développement Durable. Avec la commune d'Occhiobello : échange de bonnes pratiques et travail sur deux thèmes à savoir le réchauffement climatique et la gestion différenciée.

9) Création du Verger de Mennecey

10) Trophée Eco-Maires

11) Fleur Verte

Questions/réponses :

Mr PAUMIER : y a-t-il la mise en place d'un plan vélo communal de prévu, les communes de Sceaux et de Malakoff ont mis en place ce plan suite à une directive Nationale et Régionale. La région IDF souhaite instituer ce plan vélo avec un budget de 100 000 000 € sur 3 ans, pour passer de 600 000 déplacements en vélo actuellement à 2 000 000 par jour. Le PLU de la ville indique vouloir développer les mobilités douces pour éviter les déplacements en voiture.

Mr POITVIN indique que c'est une délégation Intercommunale.

Mme DOUGNIAUX : Une étude est actuellement en cours.

Mme PRAT : Lors du dernier Conseil municipal, une délibération a été votée concernant le mail DARBLAY pour la réalisation d'une piste cyclable. La commune va collaborer avec la CCVE et le Département pour la mise en place d'un projet vélo, car des personnes souhaitent faire le trajet Mennecey/Evry en vélo.

Mr PAUMIER : Il faut aussi penser aux parkings pour garer son vélo.

Mr PRAT : Nous avons appelé la CCVE la semaine dernière, pour le VELIGO. La CCVE a répondu qu'ils n'ont pas encore ouvert le dossier, c'est prévu, il n'y a pas encore de date-proposée.

Mr PAUMIER : A quel moment la commune commence l'étude pour la piste cyclable Mennecey-Evry.

Mr PRAT : Semaine 05, les informations seront transmises à la CCVE, au Département et à Grand Paris Sud. Pour le mail DARBLAY le projet est budgété, la ville souhaite le lancer le plus rapidement possible.

Mme DOUGNIAUX : une piste existe déjà, elle sera prolongée, sur toute l'avenue Darblay, elle sera requalifiée, pour limiter la circulation, augmenter les places de parkings, refaire les trottoirs, rallonger la piste qui ira jusqu'à la gare et par la suite jusqu'au domaine de Montauger, la Municipalité espère que ce sera le Département qui prendra en charge cette liaison douce.

Mme THIROUIN : C'est l'objectif du Département, ce dernier vient de mettre en place une indemnité kilométrique vélo, et a acquis un certain nombre de véhicules électriques.

Mr PAUMIER : Y aura-t-il une consultation citoyenne, avec des d'associations par exemple ?

Mme PRAT : L'étude est en cours.

Mr PAUMIER : Y a-t-il de prévu dans certaines zones comme celle du centre ville, des rues à sens unique où il pourrait y avoir une signalétique pour circuler à double sens.

Mme DOUGNIAUX : Certaines rues pourraient s'y prêter, mais d'autres sont étroites, par exemple la rue de Milly.

Mr PAUMIER : Des cyclistes la prennent, le manque de signalisation est dangereux.

Mme DOUGNIAUX : La circulation n'est pas autorisée, si ce n'est pas signalé.

Mme DURAND-MENNESSON (DDT) : Elle souligne l'investissement et la concertation mis en place par la commune, avec l'ensemble des associations et la population.

Mme THIROUIN (CD) : Notamment les réalisations concrètes sur la commune, qui représentent énormément de temps, de choix financiers et rappelle le principe de mutualisation.

Mme PRAT : la Mutualisation, oui c'est possible avec un portage politique très fort, et c'est faire mieux avec moins. Toutefois, il faut que cela rentre dans les mœurs, pour réussir à travailler ensemble.